**Sarcelles**

**Bilan**

**COMPOSITION DU CANTON**

Commune de Sarcelles

**INTERCOMMUNALITES**

CA Roissy Pays de France

**Contexte politique**

|  |
| --- |
| **Conseillers départementaux élus en 2015** |
| **Période élective** | **Mandat** | **Identité** | **Nuance** | **Qualité** |
| 2015 | 2021 | 2015 | en cours | Youri Mazou-Sacko   |  | [PS](https://fr.wikipedia.org/wiki/Parti_socialiste_%28France%29) | Dirigeant d'entrepriseAncien conseiller général du [Canton de](https://fr.wikipedia.org/wiki/Canton_de_Sarcelles-Nord-Est%22%20%5Co%20%22Canton%20de%20Sarcelles-Nord-Est)[Sarcelles-Nord-Est](https://fr.wikipedia.org/wiki/Canton_de_Sarcelles-Nord-Est%22%20%5Co%20%22Canton%20de%20Sarcelles-Nord-Est) (2008-2015)Adjoint au Maire de Sarcelles |
| 2015 | en cours | Deborah Sebbagh   |  | [PS](https://fr.wikipedia.org/wiki/Parti_socialiste_%28France%29) | EmployéeConseillère municipale de [Sarcelles](https://fr.wikipedia.org/wiki/Sarcelles) |

À l'issue du 1er tour des [élections départementales de 2015](https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lections_d%C3%A9partementales_fran%C3%A7aises_de_2015), deux binômes sont en ballotage : Youri Mazou-Sacko et Deborah Sebbagh ([PS](https://fr.wikipedia.org/wiki/Parti_socialiste_%28France%29), 39,78 %) et Daniel Cousin et Simone Pannier ([FN](https://fr.wikipedia.org/wiki/Front_national_%28parti_fran%C3%A7ais%29), 16,91 %). Le taux de participation est de 29,94 % (8 361 votants sur 27 928 inscrits) contre 40,49 % au [niveau départemental](https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lections_d%C3%A9partementales_de_2015_en_Val-d%27Oise) et 50,17 % au niveau national. Au second tour, Youri Mazou-Sacko et Deborah Sebbagh ([PS](https://fr.wikipedia.org/wiki/Parti_socialiste_%28France%29)) sont élus avec 72,87 % des suffrages exprimés et un taux de participation de 30,27 % (5 722 voix pour 8 453 votants et 27 928 inscrits).

|  |
| --- |
| **Maire élu en 2020** |
| **Commune** | **Maire** | **Nuance** | **Score** | **Abstention** |
| SARCELLES | Patrick HADDAD | PS | 57,85 % | 63,98% |

**Eléments marquants**

Youri Mazou-Sacko et Déborah Sebbagh, grands absents des séances du Conseil départemental :

Les conseillers départementaux socialistes du canton brillent pour leur absence. Sur les 6 années de leur mandat, ils auront manqué près de la moitié des séances publiques du Conseil départemental, Youri Mazou-Sacko en tête.

Les absences à répétition de l’élu socialiste étaient déjà pointées du doigt en … 2013 ! A l’époque, l’ancien président du Val d’Oise, François Scellier s’était agacé de l'absence depuis plusieurs mois de l'élu de Sarcelles aux séances du conseil départemental.

Certes, Youri Mazou-Sacko avait, à l’époque, prétexté une « longue maladie » pour justifier ses absences. Mais pourquoi avoir alors entamé un autre mandat s’il ne se sentait pas en capacité de l’honorer ?

Sait-on si, depuis près de 10 ans donc, Monsieur Mazou-Sacko touche pleinement les indemnités du conseil départemental malgré ses absences ?

Comment croire en des élus qui ne daignent même pas se rendre au Conseil départemental pour y représenter les électeurs qui leur ont fait confiance ?

**Transports :**

Alors qu’il n’y avait aucune marge, l’épidémie de covid a définitivement mis fin à la possibilité d’une mise en service de la ligne 17 au Bourget aéroport pour les JO 2024.

Création de trois nouvelles lignes de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) suite à l’abandon du barreau RER de Gonesse.

**Infrastructures :**

Avenue du Parisis : de nouvelles enquêtes publiques sont à relancer pour obtenir une nouvelle Déclaration d’Utilité Publique (DUP).

**Social :**

88 bénéficiaires de l'APA en établissement au 31/12/2020 (représentant 2,98 % de l’ensemble des bénéficiaires du Val d’Oise), soit une évolution de -16,19 % par rapport à l’année précédente.

**Aide aux associations**

**Total des subventions aux associations d’avril 2015 à mars 2021 : 1 336 054 €**

cf. *Total des subventions versées aux associations* (« Le Département en action ») pour le détail

**Aide aux communes**

Subventions accordées au titre du Guide des Aides de janvier 2016 à 2020 :
2 000 432 € (manque 2020 et 2015)

**SARCELLES**

Inauguration de la crèche familiale Flora Tristan le 4 février 2020

Le renouveau de cette crèche est une réponse concrète aux attentes des parents de jeunes enfants Sarcellois. Il est en effet souvent difficile de trouver des places en crèche et surtout une crèche de qualité.

Ici vous les parents peuvent trouver ce qui fera le bien-être et l’éveil de leurs enfants, du fait d’un bâtiment qui offre des conditions d’accueil exceptionnelles mais aussi grâce à un personnel dévoué.

Bâtir notre futur, c’est ce que nous avons fait ici (subvention de 105 779 euros), c’est aussi se soucier de la relève, comme le fait le Conseil départemental en participant financièrement à la création de structures d’accueil de jeunes enfants dans tout le Val d’Oise.

**SARCELLES**

Travaux de réhabilitation et création de l'espace socio-culturel du Cèdre Bleu en 2019 :

Cette opération de la Mairie de Sarcelles est soutenue à hauteur de 500 000 euros par le Conseil départemental du Val d’Oise dans le cadre des aides qu’il accorde aux communes (environ 25 millions d’euros par an en moyenne).

**SARCELLES**

Groupe scolaire Zola : Construction d'une extension, création d'une nouvelle classe et réhabilitation de l'existant

Pour cette opération le Département a versé une subvention de 315 000 euros en 2016.

**SARCELLES**

Groupe scolaire Zola : Création d'une demi-pension par extension divisée en 2 espaces (maternelle, élémentaire)

Pour cette opération le Département a versé une subvention de 127 611 euros en 2016.

**SARCELLES**

Ecole maternelle Desnos : Démolition et reconstruction complète de l'école maternelle et création d'une nouvelle salle de classe

Pour cette opération le Département a versé une subvention de 720 000 euros en 2016.

**SARCELLES**

Groupe scolaire Macé : Rénovation acoustique des bâtiments scolaires et des logements de fonction (changement des fenêtres, des portes et installation des centrales de ventilation)

Pour cette opération le Département a versé une subvention de 509 932 euros en 2015.

**SARCELLES**

Groupe scolaire Macé : Rénovation acoustique des deux restaurants scolaires (changement des fenêtres, des portes et installation des centrales de ventilation)

Pour cette opération le Département a versé une subvention de 100 000 euros en 2015.

**SARCELLES**

Reconstruction en gazon synthétique du terrain de football Marie Blanche

Le Département a accordé une subvention de 330 000 € pour la ville de Sarcelles qui a le projet de reconstruire en gazon synthétique le terrain de football Marie Blanche, situé à l'intérieur du centre sportif Nelson Mandela, avec éclairage, vestiaires et tribunes, conformément aux normes de la Fédération Française de Football.

Ces travaux, qui permettront d'accroître la durée et le confort d'utilisation de l'équipement, sont devenus indispensables face à la demande des utilisateurs en constante progression, tant dans le cadre associatif que dans le cadre scolaire. Ils permettront également la pratique du haut niveau, grâce à la construction de tribunes indispensables au déroulement des compétitions et à l'accueil du public.

**Routes**

**Avenue du Parisis :**

La Région subventionne l’infrastructure à hauteur de 50%. Le montant de cette opération (section Est), est de 145,7 M€ HT (études et travaux).

Mais … l**a Cour administrative d'appel de Versailles a confirmé le 22 septembre 2019 la décision du tribunal administratif de Cergy-Pontoise portant annulation de la déclaration d'utilité publique.**

Le Département a déposé un recours devant le conseil d'État et va préparer un nouveau dossier d'enquête publique en marge d’une concertation avec les communes concernées au 2e trimestre 2020. L'objectif est de relancer l'enquête publique fin 2020.

Pensée pour fluidifier les déplacements dans une zone particulièrement urbanisée, l'Avenue du Parisis permettra de favoriser le développement de nos territoires engagés dans la dynamique du Grand Paris. Dans une perspective de développement durable, nous avons aussi souhaité donner une place importante aux transports en commun, dans le cadre d'un projet qui s'intègre parfaitement dans son environnement.

**Rénovation de l'avenue de la cascade (chaussée trottoirs caniveaux) en 2017 :**

Dans le cadre d’une aide aux routes communales et communautaires le Département a versé pour cette opération une subvention de 52 000 euros.

**Transports**

**Plan d’urgence de la Région pour le Val d’Oise – amélioration offre bus :**

Le 20 novembre 2019, la Présidente de la Région Île-de-France a annoncé un plan d’urgence pour le Val d’Oise dans lequel elle rappelle que « Île-de-France Mobilités a mis la priorité sur les 3 tronçons de bus en site sur les secteurs de Goussainville, Garges-lès-Gonesse et Aulnay dont les études viennent d’être financées par la Région Île-de-France ». Elle confirme sa volonté de bus en site propres performants sur le secteur du Val d’Oise, pour faciliter et renforcer l’accès aux lignes RER et à la plate-forme aéroportuaire de Roissy.

**Prolongement du tramway T5 :**

Ile de France Mobilités (l’autorité organisatrice des transports en commun d’IDF) privilégie un prolongement par un bus sur voie dédiée entre la gare de Garges-Sarcelles, terminus du T5 et la gare du Bourget (correspondance avec le RER B, le T11 et les futures lignes 16 et 17 du Grand Paris express).

**Sport et associations**

**Meeting international de natation à Sarcelles et soutien à « l’Aas Sarcelles Natation » :**

Chaque année le département soutient la tenue de cette manifestation au Centre aquatique intercommunal Christiane et Guy Canzano, piscine aux dimensions olympiques, lieu d’entrainement de l’Aas Sarcelles Natation. Le palmarès des participants est impressionnant chaque année, avec des athlètes de premier plan.

En 2018, le Conseil départemental a contribué à hauteur de 30 000 euros à cette étape valdoisienne du Golden Tour. A ce sujet, le Conseil département a par exemple participé au financement du club sportif Aas Sarcelles Natation dans le cadre du soutien au sport de haut-niveau pour la saison sportive 2019 – 2020 (46 000 euros).

6 000 valdoisiens disposent d’une licence de natation. De manière générale, le Département contribue financièrement au développement du sport amateur et de manière individuelle à la carrière des athlètes professionnels valdoisiens. Au total, plus de 1 000 clubs sportifs, 62 Comités départementaux (15 Cadres techniques ETP), 120 athlètes de haut niveau et 15 athlètes de très haut niveau ont été soutenus chaque année pour un montant total voisin de 1,8 M€/an.

Le Conseil départemental du Val-d'Oise a accordé 1,2 million d'euros de soutien en faveur de 13 clubs « Élite » et de 15 clubs « Haut niveau » en juillet 2019.

**Soutien à l’association METIVTA pour un projet de crèche sur la commune de Sarcelles**

Le Département a accordé une subvention de 415 772 € à l'association METIVTA qui gère l'établissement d'accueil du jeune enfant "Yeladenou", situé 12 rue Pierre Koenig à Sarcelles.

La parcelle actuellement occupée par la crèche a vocation à être libérée pour permettre la réalisation de l'opération "Avenue du Parisis-section Est". L'association a dû rechercher un nouveau terrain et a finalement acquis en janvier et février 2020 deux parcelles contiguës situées Route de Groslay à Sarcelles.

Dans ce cadre, elle souhaite y bâtir un nouvel établissement. Le bâtiment modulaire de 1 300 m² sera sur deux niveaux. Un espace extérieur clos est prévu pour les enfants, ainsi qu'une aire de stationnement pour le personnel et les familles.

La capacité d'accueil envisagée est de 80 places, soit une extension de 20 places par rapport à l’existant et l'amplitude horaire d'accueil est prévue du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) a rendu un premier avis technique favorable sur le projet le 13 août 2020.

**Social**

**Inauguration du pavillon « La vie là » MECS PIE X :**

Cette nouvelle entité qui vient compléter la MECS Pie X de Domont, offre un cadre de qualité, un cadre serein et bien-traitant, où 14 enfants et jeunes de 7 à 17 ans peuvent désormais trouver leur place.

Cette inauguration témoigne de la priorité que nous devons à la protection de l’enfance. En Val d’Oise aujourd’hui, ce sont 1.800 enfants, bénéficiant d’une mesure de protection par l’Aide Sociale à l’Enfance, qui sont placés dans des Maisons d’Enfants à Caractère Social (les MECS). Des établissements comme celui-ci, qui nous permettent, d’abord, de les protéger, puis de leur offrir un accompagnement le mieux adapté possible, à eux comme à leur famille.

Le Département finance chaque journée passée dans ces Maisons d’Enfants à Caractère Social. L’aide à l’enfance, la satisfaction des besoins de l’enfant, sont en effet au cœur de l’action publique départementale.

C’est d’ailleurs dans cette optique que le Département s’est investi dans un beau et grand projet, celui de la future Maison Départementale de l’Enfance, qui viendra prochainement améliorer en Val d’Oise l’accueil et la qualité de vie des enfants confiés par les autorités judiciaires.

**Soutien à l’Association « Du côté des femmes »**

Dans le cadre de sa politique de lutte contre les violences faites aux femmes, le Département apporte son soutien à l’Association du « Du côté des femmes » installée à Sarcelles. La Présidente du Conseil départemental et la Vice-Présidente déléguée à l’Enfance, à la Famille et à l’Égalité Femmes-Hommes sont allées à leur rencontre le 8 mars 2019, Journée internationale des droits des femmes.

L'association mène des actions d’animation et d’accueil en faveur des femmes ; lutte contre les violences (accueil de jour, mise en sécurité), accompagnement vers l'emploi, l'insertion et la formation, prévention auprès des collégiens...

Le Département soutient chaque année l'association à hauteur de 80 000€. En plus de ce soutien le Département lui accorde également une subvention, dans le cadre du Programme Départemental d’Insertion, pour son action d’accompagnement des bénéficiaires du RSA.

**Appel à projets pour la création d’un EHPAD à Sarcelles**

Un appel à projets avait été initié par le Conseil départemental et l’Agence Régionale de Santé pour la création d’un EHPAD de 90 lits et 10 places d’accueil de jour sur la commune de Sarcelles. La procédure d’instruction de l’appel à projets a abouti à la signature d’un arrêté portant cet appel à projets infructueux. Une réflexion conjointe est menée entre les services du Département et de l’Agence Régionale de Santé pour diffuser un nouvel appel à projets sur cette commune dans le courant d’année 2021.

**La prévention spécialisée à Sarcelles**

Le budget de la prévention spécialisée à Sarcelles voisine le million d’euros, le Département la finance à 80%. La commune de Sarcelles a historiquement refusé d’assumer toute la part qui lui revient, l’Etat y a donc partiellement suppléé via le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD). Par conséquent, un voire deux postes ont donc dû être gelés en raison de cette décision de la municipalité et de la baisse constante du FIPD.

**Education et culture**

La ville de Sarcelles est signataire du Contrat local d’éducation artistique de Roissy-Pays de France pour lequel le Département apporte 84 000 € en 2018, dont 60 000 € sont financés par le Ministère de la culture :

Ce Contrat associe quatorze communes aux côtés des Ministères de la culture et de l’Education nationale, du Conseil départemental et de la Communauté d’agglomération afin de mutualiser des résidences d’artistes dans les structures éducatives et sociales du territoire. Le Département qui pilotait ce Contrat depuis décembre 2012 en a confié la poursuite à la Communauté d’agglomération le 14 décembre 2018.

**Enseignement supérieur**

Le chantier de la Maison du Numérique de Sarcelles (maître d’ouvrage : Communauté d’agglomération Roissy - Pays de France) a débuté en 2020 :

Ce projet qui associe très fortement l’IUT de Sarcelles (composante de CY Université, le nouvel établissement issu de la fusion de l’Université de Cergy-Pontoise et de l’école d’ingénieurs EISTI) a pour objectif d’accompagner les habitants aux usages du numérique, via des ateliers, mais également d’offrir aux jeunes entreprises numériques du territoire une offre d’incubation pour dynamiser l’entrepreneuriat et enfin offrir des outils de prototypage dans une logique de « fablab ».

Le Département a soutenu ce projet à hauteur de 300 000 € (50 000 € en 2018 et 250 000 € en 2019)

sur un total de 9 M€ HT.

**Insertion professionnelle**

Dans le cadre du Plan de relance en faveur des jeunes valdoisiens voté en septembre 2020, le Département a inauguré un dispositif inédit avec la Bourse à impact social et environnemental. L’objectif est de soutenir des projets de créations d’entreprise portés par des jeunes Valdoisiens ayant un impact positif sur le territoire. Lors de la première édition, 10 projets ont été récompensés et ont reçu un soutien global de 60 000 € et ont pu bénéficier d’un accompagnement à la création d’entreprise par les experts d’Initiactive 95. Ces jeunes Valdoisiens ambitionnent de lancer leur entreprise dans des secteurs divers : écologie, cosmétique, aide à la personne, épicerie sociale, santé et sport.

→ Un projet récompensé est situé sur le canton :

* **Healthy Smoothies à Sarcelles**

Leur projet est de fabriquer des smoothies avec des vélos blendeurs dans un processus écoresponsable. L’objectif est de sensibiliser sur les apports nutritionnels qui ont un impact sur la santé et le bien-être. Il s’agit de sélectionner un packaging bio et compostable, de travailler en circuit court avec des producteurs locaux et également d’utiliser un vélo mixeur pour mixer les fruits sans apport d’électricité. Le Département attribue une bourse de 8 000 euros à Kelly Peronne et Linda Bara, porteuses de ce projet de fabrication de smoothies.